

Action 3-11 : Former aux premiers secours

- (Former aux premiers secours)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

Mieux vivre ensemble, c'est aussi pouvoir faire les gestes des premiers secours.

Les personnels municipaux sont formés conformément à la loi. Un programme de formation annuel mis en place récemment a pour objectif de combler d'éventuelles carences. Des formations ont déjà été organisées avec les pompiers via l'éducation nationale en 2011 pour le personnel des écoles.

Les personnels de la crèche ont suivi une formation de la Croix Rouge concernant les premiers secours chez le nourrisson. Les autres services doivent faire la formation initiale ou la révision selon les cas.

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Dynamiser le lien social »

Étapes proposées

1. Continuer de dérouler le plan de formation prévu pour les personnels municipaux
2. Proposer une formation aux premiers secours aux responsables des associations
3. Proposer une formation à un large public sur le fonctionnement du défibrillateur du parc de loisirs
4. S'assurer de la présence d'un organisme lors des manifestations au parc de loisirs pour sensibiliser aux gestes de premier secours

Porteur de l'action	Comité de pilotage, associations
Communication	Site web, Feuille d'Opio, Nice Matin, Facebook
Partenaires techniques	Services administratifs et techniques, CASA, services du Conseil Général, Pompiers
Partenaires financiers pressentis	Mairie d'Opio, CASA
Indicateurs	Nombre d'habitants formés. Nombre de personnels municipaux formés
Budget	€
Échéancier	
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains

- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- ~~Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables~~

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe3:action-3-11&rev=1354030101>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

